

## **Le reportage de TVA-QUÉBEC sur la formation générale offerte au Collège de Limoilou**

### **Des conclusions qui dépassent largement celles de la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial**

Québec, le 16 septembre 1999. Le réseau TVA a diffusé, mercredi le 15 septembre, un reportage faisant état des conclusions de la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial sur la formation générale dispensée au Collège de Limoilou. D'entrée de jeu, le lecteur indiquait que le Collège avait obtenu une très mauvaise note et il laissait entendre que les professeurs s'occupaient davantage de syndicalisme que de leurs étudiants, que trop d'entre eux manquaient d'empathie et d'enthousiasme à l'égard de leurs étudiants et que plusieurs manquaient de professionnalisme. Ces affirmations dépassent largement les conclusions de la Commission et généralisent des observations qui s'appliquent à quelques personnes et non à l'ensemble des enseignants du Collège.

### **Quatre des cinq programmes évalués au Collège de Limoilou sont de qualité**

Jusqu'à maintenant, la Commission a évalué cinq programmes ou composantes de programmes au Collège de Limoilou et, pour quatre d'entre eux, elle a conclu qu'il s'agissait de programmes de qualité (Informatique, Sciences humaines, Techniques administratives et Gestion financière informatisée). D'ailleurs, l'un des principaux éléments sur lequel repose la qualité reconnue de ces quatre programmes est justement le professionnalisme des enseignants concernés ainsi que leur dynamisme et leur attitude d'écoute et d'attention aux besoins de leurs étudiants.

### **La formation générale offerte au Collège de Limoilou présente des forces et des faiblesses**

Lors d'une évaluation de programme, la Commission n'accorde pas de bonne ou de mauvaise note. Elle porte un jugement sur un programme qu'elle qualifie soit "de qualité", "avec forces et faiblesses", "problématique" ou encore, "à ne plus offrir sans

modifications substantielles". Dans le cas de l'évaluation de la composante de formation générale au Collège de Limoilou, la Commission a conclu à la présence de forces et de faiblesses, ce qui signifie que des améliorations sont à apporter pour améliorer la qualité de la formation offerte.

Par ailleurs, lorsque la Commission parle de manque d'empathie et de professionnalisme, elle vise certains professeurs pour la plupart membres du Département de langues et littérature. Elle trouve regrettable que le reportage en question laisse entendre que cette conclusion s'applique à l'ensemble des professeurs du Collège, d'autant plus qu'elle souligne, dans son rapport d'évaluation sur la formation générale, les initiatives intéressantes et les efforts consentis par les professeurs d'anglais et de philosophie.

### **Il n'y a pas de lien entre le militantisme syndical et la qualité des programmes**

Forte de cinq ans d'expérience en évaluation de programmes, la Commission n'est pas prête à établir de lien entre le militantisme syndical et la qualité des programmes. Certes, le boycott syndical des activités autres que celles directement liées à l'enseignement ralentit la recherche et le développement d'approches pédagogiques plus appropriées à l'évolution des programmes et de la population étudiante. Cette attitude n'est cependant pas unique à Limoilou puisqu'elle s'étend à l'échelle de la province dans le réseau public.

### **Limoilou : un collège engagé dans l'amélioration de ses programmes**

Lorsque dans un rapport d'évaluation, la Commission fait des recommandations à un collège, elle lui demande de l'informer des gestes posés pour améliorer la situation. La Commission tient à souligner la coopération du Collège de Limoilou qui apporte rapidement les améliorations souhaitables.